

tion ne pouvait être résolue autrement que par la guerre, et réunir le congrès, c'était s'exposer à mettre le feu à l'Europe. Aujourd'hui il y est; tout ce qu'on pourrait faire, ce serait de l'éteindre. (Approbation et rires.)

L'Angleterre se trouva dans une position bien fautive à l'égard de la France, elle avait été chargée, par toutes les puissances de l'Europe, de refuser le congrès; elle l'avait fait dans ce langage simple, net, rude, qui ne doit pas étonner quand on connaît la simplicité, la franchise de la manière d'être des Anglais. (Interruption) Ce langage dut sans doute paraître blessant, car c'était le langage de la vérité.

C'est dans ces circonstances que l'Angleterre nous proposa d'entrer dans la conférence relative aux affaires du Danemark. La France accepta de bonne grâce, mais cette bonne grâce ne suffisait point. Que fallait-il faire dans la conférence? Pourquoi l'Europe s'assemblait-elle? Pour le traité de 1852.

« Il fallait donc soutenir le traité de 1852. Quel embarras d'ailleurs la France pouvait-elle éprouver à le soutenir lorsque l'Europe entière, y compris la Prusse et l'Autriche, avait reconnu qu'on ne pouvait mieux régler la question de succession en Danemark.

Tout à coup le cabinet français rédigea une dépêche qui fit une grande sensation dans le monde. On y disait que certainement le traité de 1852 serait ce qu'il y aurait de mieux, mais que l'accord ne paraissait pas exister à cette égard, il y aurait un principe simple à invoquer, le principe des nationalités, qui consistait à consulter les populations:

Il devint alors évident, surtout en présence de la surexcitation des esprits dans toute l'Allemagne, qu'appliquer le principe des na-

tionnalités et consulter les populations, c'était donner la victoire à l'Allemagne sur le Danemark. Telle fut l'impression générale.

Dans la conférence, les diplomates anglais, russes et suédois défendirent avec une chaleur extrême le traité de 1852, et ils embarrassèrent beaucoup les diplomates allemands. Ce traité, disaient-ils à l'Autriche et à la Prusse, mais vous l'avez signé. Lord Clarendon avec une grande éloquence, lord John Russell avec l'autorité de son âge et de sa situation politique, le répétaient toujours aux envoyés prussiens et autrichiens.

Le représentant de l'Autriche, sentant que sa position était fautive, faisait à cela peu d'objections. M. de Beust résistait avec un peu plus d'énergie au nom de la Saxe, et cependant la Saxe avait au moins accepté le traité de 1852 et l'avait déclaré excellent. Les envoyés prussiens se montraient plus hardis; cependant ils éprouvaient quelque embarras eux mêmes devant l'irritation de la Russie et de l'Angleterre. Il n'y avait donc qu'à se réunir à la cause de la justice, qui était en même temps celle de la paix.

Le diplomate français parla très peu, oh! très peu. On rencontre de temps en temps quatre lignes de lui dans des séances de vingt pages. Il répétait que sans doute le traité était bon, mais qu'il ne convenait pas à tout le monde, et qu'on s'entendrait peut-être mieux en consultant les populations. En présence du principe des nationalités ainsi posé et du maintien du traité de 1852 réclamé par l'Angleterre et la Russie, les diplomates allemands éprouvèrent à leur tour quelque embarras et demandèrent à l'Autriche et à la Prusse: que voulez-vous?

(A continuer.)